الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

-A [1] +A [1]

Mme Akharbach : "la HACA n'est pas un gendarme des ondes"

18 juin 2019

DIPLOMATIC FOUNDATION

DIPLOMATIC FOUNDATION
المؤسسة الدبلوماسية

المؤسسة الدبلوماسية
Mme. Latifa AKHARBA
H.A.C.A.
M. Abdelati HABEK
Président de la
FONDATION DIPLOMATIQUE

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) n’est pas un gendarme des ondes mais un promoteur de la responsabilité sociétale des médias audiovisuels publics et privés, a déclaré la

présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach lors de la rencontre tenue le 18 juin 2019 au siège de la Fondation Diplomatique à Rabat, avec des représentants du corps diplomatique accrédité au Maroc.

Elle a tenu à préciser à cet égard qu' « à l'instar de toutes les instances indépendantes en charge de la régulation des médias, la HACA exerce son mandat en se fondant à la fois sur le principe de la liberté éditoriale des opérateurs médiatiques et le droit du citoyen à une communication audiovisuelle de qualité ». Précisant que la régulation ne peut être rapprochée de la censure ni d'une quelconque intervention en amont de la chaine de production du contenu médiatique, Mme Akharbach a affirmé que « le régulateur jauge la qualité du contenu médiatique à l'aune de la nécessaire protection du public contre les contenus nuisibles tels que les stéréotypes de genre, les discriminations, le discours de haine, les atteintes à la vie privée, le non-respect de la dignité humaine, les risques pour la santé publique… ».

Répondant aux questions des ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques accréditées au Maroc, la présidente de la HACA a exposé certaines attributions de l'Instance notamment en ce qui concerne le suivi des programmes, la garantie du pluralisme d'expression des courants de pensée et d'opinion pendant les périodes électorales et référendaires et en dehors de ces périodes, la lutte contre le discours de haine et les stéréotypes de genre.

Cette 71ème session du « Carrefour Diplomatique » organisée à l'initiative de la Fondation Diplomatique et à laquelle a pris part également le Directeur Général, M. Benaissa Asloun, s'est déroulée en présence d'une quarantaine d'ambassadeurs et chefs de mission diplomatique accrédités au Maroc, ainsi que des représentants d'agences onusiennes et régionales.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B